

ANNEXE 5 : PF OUVRIER-TAILLEUR DE PIERRES NATURELLES/OUVRIÈRE-TAILLEUSE DE PIERRES NATURELLES

CCPQ

Bâtiment « Les Ateliers »
Rue Lavalée, 1
1060 Bruxelles

Tél. : 02 690 85 29/30

Fax : 02 690 85 78

Email : ccpq@profor.be

www.enseignement.be

3. CONSTRUCTION

3.2. TECHNIQUES SPECIALES

3.2.5. OUVRIER-TAILLEUR DE PIERRES NATURELLES / OUVRIERE-TAILLEUSE DE PIERRES NATURELLES

PROFIL DE FORMATION (spécifique)

PQ ayant généré le PF : Ouvrier-tailleur de pierres naturelles/ouvrière-tailleuse de pierres naturelles	Approbation par la Commission Consultative	15 septembre 2006
	Validation par la CCPQ	
	Accord du Conseil Général	
	Confirmation au Parlement	

LE MÉTIER

Sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique, l'ouvrier-tailleur de pierres naturelles / l'ouvrière-tailleuse de pierres naturelles assure la mise en forme selon croquis.

Pour la construction, la décoration de bâtiments et de monuments, il utilise les pierres naturelles de types : granit, porphyre, calcaire, marbre, grès, ...

Il/elle utilise des outillages mécaniques et manuels.

Ensuite, l'ouvrier-tailleur de pierres naturelles / l'ouvrière-tailleuse de pierres naturelles procède à la mise en forme, aux traitements de surface (clivage, sciage, ravalement, bouchardage,...) et aux finitions (flamage, meulage, adoucissage, polissage, ...).

Il/elle participe également à des travaux de restauration, de conservation et de réparation, et participe à la pose de pierres naturelles.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux représentants des formateurs, des associations et organismes professionnels, des syndicats qui, tant dans les groupes de travail qu'au sein des commissions consultatives, nous ont aidés à construire le présent profil de formation.

Nous remercions aussi tout particulièrement les services de la Confédération de la Construction Wallonne pour l'accueil des groupes de travail et l'aide logistique apportée à la construction du document.

La Présidente

Les chargés de mission

de la Commission consultative

du Secteur 3 : Construction

Nathalie BERGERET

Francis OTTE
Jean TEFNIN

TABLE DES MATIERES

Le métier

Remerciements

Table des matières

Fonction 01	Barder la pierre
Fonction 02	Réaliser la géométrie du bloc capable.
Fonction 03	Procéder aux finitions.
Fonction 04	Effectuer des travaux sur site.
Fonction 05	Respecter les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de respect des personnes et de l'environnement.
Fonction 06	Assurer la qualité et s'intégrer dans la vie professionnelle.

Fonction 01 : Barder la pierre

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
1.1 Choisir le type de pierre en fonction du travail à réaliser.	1.1.1. <i>Reliever, à partir d'un plan, d'un croquis, les informations nécessaires.</i>	CEP	
	1.1.2. Reconnaître la pierre.	CM	L'apprenant identifie la pierre par comparaison avec un échantillon.
1.2 . Sélectionner le bloc capable.	1.2.1. Reconnaître un fil de carrière.	CM	
	1.2.2. <i>Détecter les défauts (méthodes sonore et visuelle).</i>	CEP	
	1.2.3. Etablir le cubage du bloc.	CM	
	1.2.4. Estimer le poids du bloc.	CM	
	1.2.5. Choisir le bloc (ou la tranche) en fonction du sens des contraintes mécaniques.	CEP	
	1.2.6. <i>Choisir le bloc (ou la tranche) le plus rentable (déchets et temps de réalisation).</i>	CEP	
1.3. Acheminer le bloc capable vers le poste de travail.	1.3.1. Utiliser le matériel de manutention le plus adapté.	CM	L'apprenant respecte les consignes reçues.
	1.3.2. Protéger le bloc (ou la tranche) à déplacer.	CM	L'apprenant respecte les consignes reçues.
	1.3.3. Arrimer le bloc (ou la tranche) pour le déplacer en toute sécurité.	CM	L'apprenant respecte les consignes reçues.
1.4. Etablir la face de référence.	1.4.1. Choisir la face la plus plane.	CM	L'apprenant respecte les consignes reçues.
	1.4.2. Stabiliser le bloc (ou la tranche).	CM	L'apprenant respecte les consignes reçues.
1.5. Positionner et stabiliser le bloc capable.	1.5.1. Choisir le support de stabilisation en fonction de la pièce et dans le respect de l'ergonomie du travailleur.	CM	L'apprenant respecte les consignes reçues.
	1.5.2. Préparer le support.	CM	L'apprenant respecte les consignes reçues.
	1.5.3. Stabiliser la pièce en fonction de la nature du travail.	CM	L'apprenant respecte les consignes reçues.

Fonction 02 : Réaliser la géométrie du bloc capable

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
2.1. Dresser la face de référence.	2.1.1. Tracer des points de repère de la face de référence.	CM	
	2.1.2. Choisir l'outillage adapté au dressage.	CM	
	2.1.3. Dégrossir une face.	CM	
	2.1.4. Aplanir une face en tenant compte du fini à obtenir et des opérations de contrôle.	CM	
	2.1.5. Contrôler la planéité.	CM	
2.2. Mettre à dimensions brutes.	2.2.1. Tracer des points de repère des dimensions du bloc.	CM	L'apprenant trace sur base d'un croquis.
	2.2.2. Dégrossir les faces en tenant compte du fini à obtenir.	CM	L'apprenant respecte les consignes reçues.
	2.2.3. Effectuer les opérations de contrôle.	CM	L'apprenant vérifie l'équerrage, le parallélisme, la planéité et les dimensions sur base d'un croquis.

Fonction 03 : Procéder aux finitions

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
3.1. Finaliser la forme d'une pièce.	3.1.1. Tracer la forme à obtenir sur base d'un môle (gabarit) et/ou d'un croquis.	CM	
	3.1.2. Dégrossir la forme en tenant compte du fini à obtenir.	CM	L'apprenant respecte les consignes reçues.
	3.1.3. Effectuer les opérations de contrôle.	CM	L'apprenant vérifie la forme et les dimensions par rapport à un môle.
3.2. Réparer des défauts naturels ou accidentels.	3.2.1. Ouvrir des défauts ou des éclats.	CM	L'apprenant respecte les consignes reçues.
	3.2.2. Nettoyer des surfaces à réparer.	CM	L'apprenant respecte les consignes reçues.
	3.2.3. Procéder à des réparations.	CM	L'apprenant répare par masticage ou collage.
3.3. Assurer les assemblages.	3.3.1. Effectuer un montage à sec.	CM	L'apprenant respecte les consignes reçues.
	3.3.2. Réaliser une pose à blanc.	CM	L'apprenant respecte les consignes reçues.
	3.3.3. Effectuer des retouches, si nécessaire.	CM	L'apprenant respecte les consignes reçues.
	3.3.4. Réaliser des ancrages.	CM	L'apprenant respecte les consignes reçues.
	3.3.5. Coller des éléments.	CM	L'apprenant respecte les consignes reçues.
	3.3.6. Marquer la référence de chaque pièce.	CM	L'apprenant indique les signes d'assemblage.
3.4. Traiter des surfaces	3.4.1. Choisir l'outillage adapté.	CM	
	3.4.2. Polir.	CM	
	3.4.3. Meuler à sec et à l'eau.	CM	
	3.4.4. Ciseler.	CM	
	3.4.5. Boucharder.	CM	
	3.4.6. Gradiner.	CM	
	3.4.7. Tailler.	CM	
	3.4.8. Flammer.	CM	
	3.4.9. Appliquer un traitement protecteur.	CM	L'apprenant(e) applique un produit hydrofuge et antigraffiti en respectant des consignes.
3.5. Graver des sigles.	3.5.1. Tracer des formes.	CM	
	3.5.2. Choisir l'outillage adapté.	CM	
	3.5.3. Réaliser des opérations de gravure.	CM	L'apprenant grave manuellement et mécaniquement.
	3.5.4. Réaliser la protection partielle et/ou globale adaptée.	CM	L'apprenant protège les pièces en respectant les consignes.
	3.5.5. Utiliser le matériel de manutention le plus adapté.	CM	L'apprenant respecte les consignes reçues.
	3.5.6. Répertoire l'ouvrage selon les exigences de l'entreprise.	CM	L'apprenant respecte les consignes reçues.

Fonction 04 : Effectuer des travaux sur site

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.O.	COMPÉTENCES DU PQ COMPLETÉES ET PRÉCISÉES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPÉTENCES
4.1. Participer à la pose de nouveaux ouvrages.	4.1.1. Donner des consignes de pose.	CEP	
	4.1.2. Effectuer des retouches.	CM	
4.2. Remettre en forme des ouvrages existants.	4.2.1. Repérer les éléments défectueux.	CEP	
	4.2.2. Etablir les opérations à réaliser sur ces éléments.	CM	L'apprenant respecte les consignes reçues.
	4.2.3. Extraire la (les) portion(s) d'élément(s) à réparer.	CEP	
	4.2.4. Reproduire l'élément extrait.	CM	L'apprenant respecte les consignes reçues.
	4.2.5. Effectuer des retouches.	CM	
	4.2.6. Sotler l'élément réparé.	CM	L'apprenant respecte les consignes reçues.
	4.2.7. Protéger le travail, les matériaux à mettre en œuvre et le matériel, selon les prescriptions et les circonstances.	CM	L'apprenant respecte les consignes reçues.

Fonction 05 : Respecter les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de respect des personnes et de l'environnement

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.O.	COMPÉTENCES DU PQ COMPLETÉES ET PRÉCISÉES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPÉTENCES
5.1. Appliquer la législation et les réglementations en matière de protection et prévention au travail.	5.1.1. Respecter, dans la spécificité du secteur professionnel, la législation, la réglementation générale et les recommandations particulières relatives à la protection individuelle et collective des travailleurs en matière de protection et prévention au travail.	CM	L'apprenant respecte les consignes reçues.
	5.1.2. Développer un esprit de prévention des risques d'accident de travail, des risques pour la santé des personnes et des risques environnementaux.	CEP	
	5.1.3. Identifier des situations potentiellement dangereuses.	CEP	
	5.1.4. Prendre les précautions (protections individuelles) lors des opérations de préparation et traitement des subjectiles, lors de la manipulation ou du rangement de matières dangereuses (toxiques et inflammables).	CM	L'apprenant respecte les consignes reçues.
	5.1.5. Utiliser les moyens de protection individuels et collectifs lors du travail en hauteur.	CM	L'apprenant respecte les consignes reçues.
5.2. Appliquer les règles d'ergonomie.	5.2.1. Lever, porter, hisser les charges pondéreuses et encombrantes en toute sécurité (physiologique et matérielle) manuellement et avec du matériel simple.	CM	L'apprenant respecte les consignes reçues.
5.3. Utiliser le matériel et les équipements.	5.3.1. Respecter les prescriptions réglementaires concernant l'utilisation de l'énergie électrique et pneumatique, propres à la profession.	CM	L'apprenant respecte les consignes reçues.

	5.3.2. Manipuler les outils tranchants et contondants, manuels et électromécaniques de manière appropriée.	CM	L'apprenant respecte les consignes reçues.
	5.3.3. Effectuer l'entretien et l'affûtage de ses outils	CEP	
	5.3.4. Maintenir les locaux de chantier en état de propreté et d'hygiène.	CM	
5.4. Stocker et manipuler les produits du domaine professionnel.	5.4.1. Manipuler et utiliser les produits dangereux avec les précautions d'usage dans le respect des réglementations en vigueur et des recommandations des fiches techniques associées.	CM	L'apprenant respecte les consignes reçues.
	5.4.2. Stocker les produits dangereux toxiques et inflammables dans le respect des législations et des réglementations en vigueur et en assurer leur protection.	CM	L'apprenant respecte les consignes reçues.
5.5. Trier et évacuer les déchets et les résidus.	5.5.1. Trier les déchets dans le respect des législations, des réglementations et des recommandations en vigueur en matière de protection de l'environnement.	CM	L'apprenant respecte les consignes reçues.
	5.5.2. Stocker les déchets dans le respect des législations, des réglementations et des recommandations en vigueur en matière de protection de l'environnement.	CM	L'apprenant respecte les consignes reçues.
	5.5.3. Evacuer les déchets dans le respect des réglementations en vigueur en matière de protection de l'environnement.	CM	L'apprenant respecte les consignes reçues.

Fonction 06 : Assurer la qualité et s'intégrer dans la vie professionnelle

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
6.1. Organiser son poste de travail.	6.1.1. S'informer sur le travail à réaliser.	CM	
	6.1.2. Lire et comprendre un plan ou un croquis.	CM	L'apprenant(e) est capable de relever des caractéristiques dimensionnelles et géométriques d'un plan.
	6.1.3. Planifier son travail.	CM	
	6.1.4. Approvisionner son poste de travail.	CM	
	6.1.5. Nettoyer son poste de travail.	CM	
6.2. Assurer la qualité du travail.	6.2.1. Assurer le bon suivi des travaux entamés.	CM	
	6.2.2. Protéger le travail, les matériaux à mettre en œuvre et le matériel, selon les prescriptions et les circonstances.	CM	
	6.2.3. Contrôler son travail en terme de qualité.	CEP	
6.3. Développer des attitudes personnelles favorisant la qualité du travail professionnel.	6.3.1. S'intégrer dans une équipe de travail.	CEP	
	6.3.2. Être ponctuel et assidu.	CM	
	6.3.3. Suivre de manière permanente les évolutions techniques du matériel et des nouvelles technologies.	CEP	
	6.3.4. Informer son responsable des problèmes rencontrés, spécifiques au travail.	CM	
	6.3.5. Remplir une fiche de travail.	CM	
	6.3.6. Travailler de manière autonome.	CEP	
	6.3.7. Développer des attitudes déontologiques.	CEP	
6.4. Participer à la valorisation de l'image de l'entreprise et de son développement.	6.4.1. Percevoir l'esprit et la culture de l'entreprise.	CEP	
	6.4.2. S'impliquer dans les plans d'action en vue d'une gestion totale de la qualité.	CEP	